



Communiqué de presse

Paris, le 13 juillet 2010

Le baromètre Club Cleantech AFIC confirme la hausse des « éco-investissements »

- **La France est le second marché européen des « éco-investissements »**
- **80 millions d'euros ont été investis dans les Eco-industries au second trimestre 2010**
- **24 PME de la filière verte bénéficient du soutien d'investisseurs pour accélérer leur développement**

La seconde édition du « baromètre des levées de fonds Cleantech en France », réalisé par le Club Cleantech de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) en collaboration avec le site GreenUnivers et Ernst & Young, a confirmé la dynamique d'investissements dans la filière verte (énergies renouvelables, efficacité énergétique, recyclage,...).

Ainsi que le Club Cleantech AFIC l'a rappelé lors de la conférence d'ouverture du Cleantech Forum 2010, la France est le second marché européen des éco-industries. D'après les données collectées par Ernst & Young en Europe, les entreprises françaises attirent ainsi 17,4% des fonds propres investis dans ce secteur.

24 levées de fonds ont ainsi été enregistrées au second trimestre 2010, pour un montant de 79,1 millions d'euros (contre 20 opérations pour 55,5 millions d'euros au premier trimestre).

Les énergies renouvelables continuent d'attirer le plus d'investissements (8 opérations pour 42 millions d'euros investis), devant le secteur de l'efficacité énergétique (5 opérations pour 18,9 millions d'euros).

Sophie Paturle Guesnerot, présidente du Club Cleantech AFIC et associée du fonds Demeter Partners a déclaré : « *La création du Club Cleantech AFIC, puis le lancement de notre baromètre sur les levées de fonds dans le secteur des Cleantech en France, ont confirmé l'engagement du capital-investissement auprès des entrepreneurs français actifs dans ce domaine. C'est d'autant plus important que de nombreuses études ont souligné que l'accès au capital-risque est l'une des clés du succès pour les entreprises de la filière verte. La signature d'un partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le Club ADEME International vient d'ailleurs de renforcer davantage les liens entre le capital-investissement et les éco-industries.* »

Le Club Cleantech AFIC

Au sein de l'AFIC, le Club Cleantech AFIC rassemble 52 acteurs clés de l'écosystème des Cleantech, dont 34 fonds d'investissement et 18 membres associés (pouvoirs publics, entreprises, conseils...).

Il s'est fixé un triple objectif :

- ⇒ Mesurer l'impact des membres de l'AFIC dans les *Cleantech* avec la publication d'un baromètre trimestriel et créer un lieu d'échange entre investisseurs professionnels ;
- ⇒ Interagir au sein de l'écosystème *Cleantech* et développer des ponts avec les différents acteurs du secteur (pouvoirs publics, industriels, entrepreneurs, organismes de recherche...) ;
- ⇒ Promouvoir le rôle des investisseurs dans le développement des éco-industries.

Pour contacter le Club Cleantech AFIC

Sophie Paturle Guesnerot (Demeter Partners) - Tel. : 01 43 12 53 34

Nicolas Chaudron (AGF Private Equity) - Tel. : 01 58 18 56 60

Mathieu Lélou (AFIC) - Tel. : 01 47 20 85 90 - m.lelu@afic.asso.fr

A propos de l'AFIC

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement (Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission / LBO, Capital Retournement) installées en France. Actionnaires professionnels, les 280 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de près de 5000 entreprises en France. L'AFIC compte également 200 membres associés représentant tous les métiers qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC est la seule association professionnelle spécialisée dans le métier du Capital investissement. Elle est membre de l'Association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI) dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément requises par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour l'exercice de la profession.

Au-delà de sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, l'AFIC fédère, représente et assure la promotion de la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue ainsi à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Représentant plus de 20% du marché européen, l'industrie française du Capital Investissement se classe au 1er rang en Europe Continentale. Pour plus d'information : www.afic.asso.fr

Contact presse :

Alexis Valero – Tel.: 06 67 27 60 12 – alexis_valero@yahoo.fr